

**OFFRE D'EMPLOI**  
**Inspecteur en bâtiment**  
**Poste temporaire (remplacement d'un congé de maternité – 14 mois)**

**La Ville de L'Assomption recherche actuellement un candidat pour pourvoir un poste d'inspecteur en bâtiment au Service de la qualité de vie - division aménagement urbain.**

Note : le générique masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement pour alléger le texte.

**TÂCHES**

Sous l'autorité de la direction de la division de l'aménagement urbain, la personne recherchée sera appelée à effectuer les tâches suivantes :

- assurer la diffusion de l'information et de la réglementation aux clients;
- analyser et examiner les demandes et projets en conformité avec la réglementation applicable;
- émettre tout permis de construction et certificat d'autorisation conformément aux lois et aux règlements en vigueur;
- procéder aux inspections requises afin de s'assurer que les règlements sont respectés;
- rédiger ou donner verbalement, les avis pertinents aux contrevenants et en assurer le suivi;
- analyser et préparer toute demande inhérente au comité consultatif d'urbanisme (CCU): dérogation mineure, changement de zonage, PIIA, etc.;
- faire respecter les recommandations du CCU et les décisions du conseil municipal, en informer les citoyens et en assurer le suivi;
- faire respecter les règlements et lois en matière d'urbanisme, d'environnement, de salubrité, d'hygiène, etc.

**EXIGENCES**

- Détenir un diplôme d'études collégiales en technologie de l'architecture ou en aménagement du territoire ou en urbanisme. Un diplôme d'études universitaires en urbanisme (atout);
- Être membre en règle de l'Ordre des urbanistes du Québec ou en voie de le devenir (atout);
- Posséder au moins trois ans d'expérience dans des fonctions similaires en milieu municipal;
- Posséder une bonne connaissance des lois applicables au domaine municipal LAU, LPTAAQ, LOE, LCV, code civil, etc.;
- Posséder une bonne connaissance des règlements sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées, le captage des eaux souterraines et de la Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables;
- Posséder une bonne connaissance des logiciels PG Govern, de la suite Office et Adobe;
- Avoir beaucoup d'entregent et de diplomatie;
- Contribuer à l'esprit d'équipe;
- Être organisé et autonome;
- Démontrer une bonne capacité d'analyse;
- Posséder une bonne maîtrise de la langue française;
- Avoir un permis de conduire valide.

**CONDITIONS**

La Ville de L'Assomption se réserve le droit d'évaluer, et ce, par l'administration d'examens appropriés, chacune des exigences normales ci-dessus énumérées.

Traitement salarial : classe 9

L'horaire applicable de travail est de 33 h/semaine (horaire variable).

Début du remplacement prévu en avril 2019 pour se terminer en juin 2020.

Ce poste est régi par la convention collective des employés de la Ville de L'Assomption, quant au salaire et aux avantages sociaux.

Nous vous invitons à acheminer votre curriculum vitae par courrier ordinaire, électronique ou par télécopieur, et ce, avant le **jeudi 21 février 2019 à 16 h 30**, à l'adresse suivante :

VILLE DE L'ASSOMPTION  
Service des ressources humaines  
**Poste : Inspecteur en bâtiment**  
**Concours n° 2019-04**  
**Poste temporaire (remplacement d'un congé de maternité – 14 mois)**  
399, rue Dorval  
L'Assomption (Québec) J5W 1A1  
Télécopie : 450 589-4512, poste 2201 | [bmarin@ville.lassomption.qc.ca](mailto:bmarin@ville.lassomption.qc.ca)

**Nous tenons à remercier toutes les personnes qui manifestent un intérêt envers la Ville de L'Assomption. Cependant, seuls les candidats sélectionnés pour une entrevue recevront un accusé de réception. La Ville de L'Assomption applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les personnes handicapées à présenter leur candidature.**